

Foire aux questions sur la visite des 2 grottes et du musée

Quelles sont les périodes d'ouverture et les heures de visite ?

- Les grottes et le musée de Soyons sont ouverts du 1^{er} avril au 31 octobre du mercredi au dimanche de 14h à 18h et du 1^{er} juillet au 31 août tous les jours de 10h30 à 18h30.
- La visite des 2 grottes «Grotte de Néron» et «Trou du renard» est guidée et dure 1h, les départs de visite s'effectuent toutes les 30 minutes, le dernier départ a lieu 1h avant la fermeture. La visite guidée des grottes est indispensable pour vous expliquer et faire découvrir la particularité de celles-ci.
- L'heure du départ des visites des grottes est affichée sur la banque d'accueil dans la grotte de Néron.
- Le musée est en visite libre (visite de 30 minutes en moyenne).
- Pour les groupes de plus de 15 personnes : ouverture toute l'année sur réservation.

Quels sont les modes de paiement ?

- Il est conseillé de commencer votre visite par les grottes et la terminer par le musée. La billetterie des grottes se trouve dans la grotte de Néron et accepte les espèces, cartes bleues, chèques et chèques vacances. Au musée, il n'y a pas d'appareil à carte bleue.

Faut-il réserver ?

Non (sauf pour les groupes de plus de 15 personnes).

Comment accéder aux grottes et au musée ? où se garer ?

- Pour accéder aux grottes, un parking gratuit se trouve à la sortie sud du village et, depuis ce parking, un sentier de randonnée mène aux grottes : depuis le parking, ce sentier pédestre fait 500 mètres avec un dénivelé de 80 mètres et comporte environ 300 marches. En fonction de votre forme physique, il se gravit en 5 à 20 minutes.
Les camping-cars peuvent stationner sur le parking des grottes.
- Le musée se trouve dans le village, au 28 rue de l'église, à 500 mètres du parking des grottes. Le musée ne possède pas de parking, il est possible de s'y rendre à pied à partir du parking des grottes ou de trouver une place de stationnement dans le village.

A partir de quel âge peut-on faire la visite ?

- La visite des grottes n'est pas adaptée aux enfants de moins de 5 ans. En revanche ils sont acceptés mais ils doivent rester calmes pendant la visite pour le respect et le confort des autres visiteurs.

Combien de temps le billet d'entrée est-il valable ?

- Le billet des grottes est couplé avec le musée. Après la visite des grottes, si vous n'avez pas le temps de vous rendre au musée le même jour, la validité de votre billet est valable jusqu'à 1 an après la visite des grottes.

Où puis-je trouver des toilettes ?

- Pour la visite des grottes, il faut prendre ses précautions, les toilettes se trouvent uniquement sur le parking des grottes.
- Vous trouverez des toilettes au musée.

Faut-il un équipement particulier pour visiter les grottes ?

- Il est nécessaire de vous équiper de chaussures confortables de marche.
- Pensez également à prendre une veste ou un pull, dans la grotte « le Trou du Renard » la température est de 15°C toute l'année.
- N'oubliez pas la bouteille d'eau pendant l'été.

La visite des grottes est-elle possible en période de fortes pluies ?

- Oui, elles sont accessibles par tous les temps. Nous vous conseillons d'ailleurs de venir après une période de pluie pour découvrir l'activité des concrétions.

La visite est-elle accessible avec une poussette ou aux personnes à mobilité réduite ?

- L'accès aux grottes s'effectue par un sentier de randonnée donc l'utilisation d'une poussette n'est pas possible. Un porte-bébé est recommandé. Pour la même raison, l'accès aux grottes n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Le musée est, quant à lui, accessible aux poussettes et personnes à mobilité réduite.

Puis-je prendre des photos à l'intérieur des grottes ?

- Les photos ainsi que les films ne sont pas autorisées dans les grottes. Dans la grotte de Néron, les mannequins sont soumis à des droits à l'image de la part des concepteurs et, dans la grotte «Le Trou du renard», l'interdiction permet principalement de préserver parois et concrétions car ici et contrairement aux autres cavités touristiques, vous êtes très proches des parois ; l'usage intempestif des flashes ne permet pas de respecter l'équilibre souterrain et la gestion et confort du groupe de la visite limitée à 1h (la majorité des photographes ne sachant pas désactiver leurs flashes et sont irrespectueux envers le personnel, nous a conduit à l'interdiction totale).
- Seules les collections du musée peuvent être photographiées pour un usage personnel.

Pourquoi il ne faut pas toucher les parois et concrétions des grottes ?

- Il ne faut absolument pas toucher les parois et concrétions qui sont si rares et si fragiles. En les touchant vous risquez de les salir avec les bactéries que vous avez sur les doigts et les casser. Par ailleurs de minuscules animaux (cloportes cavernicoles en particulier) vivent sur les parois de la grotte « Le Trou du renard » et sans le savoir vous les écrasez en touchant la paroi.

Puis-je venir accompagner de mon animal de compagnie ?

- Les animaux sont autorisés dans les grottes et au musée sous condition qu'ils soient tenus en laisse ou dans les bras ou panier.

Vous êtes venus avec votre pique-nique ?

- Une aire de pique-nique aménagée est située au coeur du village de Soyons. Vous y trouverez des tables de pique-nique, des sanitaires, un abri en cas de pluie.

Peut-on trouver une boutique de souvenirs ?

- Oui, elle se trouve au musée.